



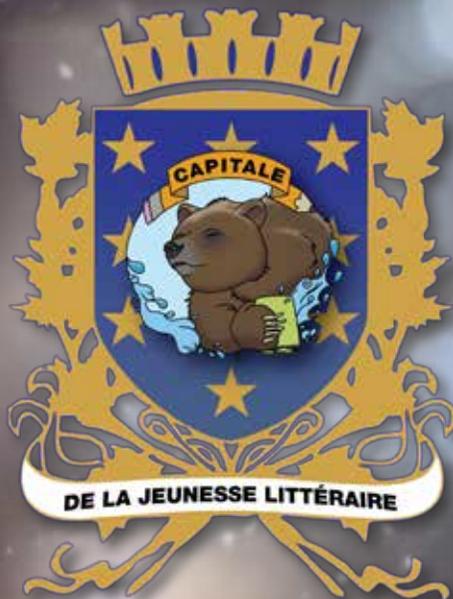
Ville de
Saint-Ours

LE CHEF-LIEU

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



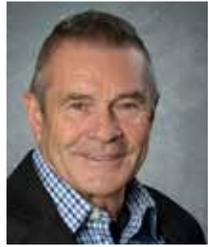
MARS 2024



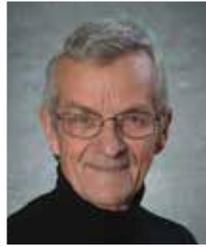
VILLE DE SAINT-OURS

LA LECTURE, L'ÉVEIL
DE NOTRE JEUNESSE

MEMBRES DU CONSEIL



Pierre Morin
Conseiller (S. # 1)
514 923-5603



Robert Beaudreault
Conseiller (S. # 2)
450 587-3292



Robert Vallée
Conseiller (S. # 3)
450 881-1710



Sophie Poirier
Conseillère (S. # 4)
514 825-1621



Luc Bertrand
Conseiller (S. # 5)
438 497-2096



Lise Couture
Conseillère (S. # 6)
514 898-5473

MOT DU MAIRE

CHERS CITOYENS, CHÈRES CITOYENNES



Sylvain Dupuis
514 617-3009

Chers citoyens et citoyennes, Je tiens à vous adresser un message important concernant des enjeux présents dans notre communauté et l'importance du respect et du dialogue dans nos interactions, notamment en ce qui concerne les enjeux municipaux. Récemment, nous avons tous été témoin des discussions et des préoccupations concernant le feu de circulation sur le chemin des Patriotes près des écluses. Je tiens à clarifier que la responsabilité de ce feu de circulation ne relève pas directement de la Ville de Saint-Ours. Cependant, je tiens à vous assurer que nous sommes pleinement engagés à résoudre cette problématique en collaboration avec le ministère des Transports du Québec (MTQ). Nous comprenons les frustrations et les inconvénients que cela peut causer à notre communauté. C'est pourquoi nous avons intensifié nos efforts pour faire avancer ce dossier auprès du MTQ.

Nous insistons pour accélérer les discussions et les actions nécessaires afin de trouver une solution qui répondra aux besoins de sécurité et de fluidité de la circulation pour tous nos citoyens. « Des fois, on se dit pourquoi faire simple quand on peut faire compliquer ! » Dans cette démarche, je vous encourage tous à continuer à exprimer vos préoccupations de manière constructive et à participer activement aux discussions. Le dialogue ouvert et le respect mutuel sont essentiels pour parvenir à des solutions satisfaisantes pour l'ensemble de la communauté. Nous avons la chance d'avoir un conseil municipal ouvert et présent sur notre territoire qui veille et qui s'assure que notre Ville soit bien administrée et surtout un lieu agréable d'y vivre. Enfin, il est encourageant de constater que malgré les défis posés par les changements climatiques, la nouvelle toiture de la patinoire a permis de maintenir la glace d'une qualité supérieure. Cette réussite témoigne de l'importance des investissements dans des infrastructures adaptées et résilientes pour faire face aux impacts du changement climatique. En assurant la disponibilité des installations sportives telles que les patinoires, notre Ville a pu continuer à offrir des activités récréatives importantes pour leurs résidents, même dans des conditions climatiques changeantes.

Sylvain Dupuis maire

VILLE DE SAINT-OURS :

2531, Immaculée-Conception
Saint-Ours, J0G 1P0
Téléphone : 450 785-2203
Télocopieur : 450 785-2254
Courriel : admin@saintours.qc.ca
Site web : www.saintours.qc.ca

Urgence, nécessitant intervention : 450 880-1440

Horaire d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi de 8 h à 12 h 15 et de 12 h 45 à 16 h.
Vendredi de 8 h à 12 h 30.

SERVICES MUNICIPAUX

Directrice générale
Technicienne comptable
Adjointe à la direction générale
Conseiller en urbanisme

Pascale Dalcourt 450 785-2203 poste : 102
Chantal Tessier 450 785-2203 poste : 107
Rachel Forest 450 785-2203 poste : 100
Éric Salois 450 785-2203 poste : 105

dg@saintours.qc.ca
finances@saintours.qc.ca
admin@saintours.qc.ca
urbanisme@saintours.qc.ca

Contremaître
Travaux Publics
Directeur service incendie

Stéphane Lemieux 450 880-1440
Jean-René Dorais 450 880-1440
Jean-Michel Simonot 450 785-2203 poste : 116

travauxpublics@saintours.qc.ca
tp@saintours.qc.ca
incendie@saintours.qc.ca

Service des loisirs :

Loisirs & Culture
Bibliothèque de Saint-Ours

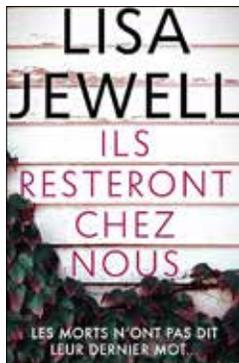
Daren Larente 450 785-2203 poste : 109
Lucie Grenier 450-785-2779

loisirs@saintours.qc.ca

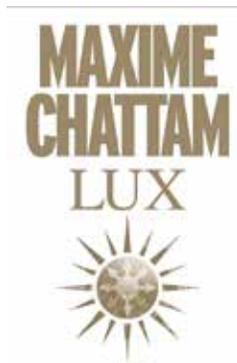
NOUVEAUTÉS DU MOIS ADULTES :



Gardner, Lisa



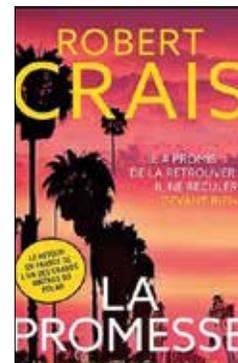
Jewell, Lisa



Chattam, Maxime



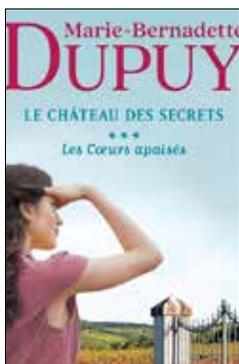
Duquette, Christiane



Crais, Robert



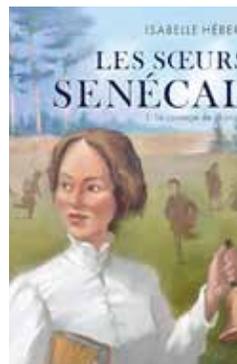
Fournier, Jacinthe-Mona



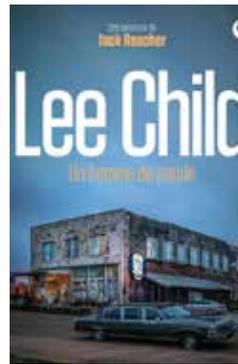
Dupuy, Marie-Bernadette



Demers, Dominique



Hébert, Isabelle



Child, Lee

NOUVEAUTÉS JEUNESSES :

Les sœurs Senécal tome 1, Le courage de changer :

Hébert, Isabelle

Jason Boune : la mutation dans la peau : **Freeman, Brian**

L'amour est dans l'air Fryer : **Diaz, Alexandra**



Dubuc, Marianne



Till the cat



Morpurgo, Michael

C'est quoi un réfugié? : **Hébert, Élise**

Dounia : **Zarif, Marya**

Je voudrais te dire : **Sénéchal, Jean-François**

Le cœur rouge et or de Nestor : **Wilkin, Renée**

Le mariage d'oncle Benji : **Brannen, Sarah S.**

Vous aimeriez apprendre à la maison, voici une solution pour vous!

En vous inscrivant à votre bibliothèque, vous recevrez une carte d'abonné, ce qui vous permettra de profiter gratuitement de toutes les ressources numériques qui vous sont offertes dans de nombreux domaines, tel que :

- | | | |
|----------------|-----------------|--|
| Langues | Arts et musique | Larousse |
| Bureautique | Multimédia | Se former au numérique |
| Sport et santé | Tap'touche | Vie professionnelle : gestion, finance, etc. |

| | |
|-----------------------------|-------------------|
| Heures d'ouverture : | |
| Mardi : | 13 h 30 à 15 h 30 |
| Mercredi : | 15 h 00 à 17 h 00 |
| Judi : | 16 h 00 à 18 h 00 |
| Samedi : | 9 h30 à 11h 30 |

Changement pour l'hiver : plage horaire du jeudi soir. 13 octobre au 27 avril inclusivement 16 h 00 à 18 h 00

Retour à l'horaire d'été le 4 mai 2023 18 h 30 à 20 h 00



Ville de Saint-Ours



COMMUNIQUÉ
DIFFUSION IMMÉDIATE

Ville de Saint-Ours Capitale de la jeunesse littéraire

Saint-Ours, le 4 mars 2024 – C’est avec fierté que le conseil municipal a proclamé, lors de la séance du 4 mars 2024, la Ville de Saint-Ours, « Capitale de la jeunesse littéraire », en présence des membres du conseil d’administration et bénévoles du Regroupement littéraire Jeunesse de Saint-Ours (RLJSO). Le maire de la Ville de Saint-Ours, Sylvain Dupuis, aux côtés de madame Diane Lapointe, présidente du Regroupement littéraire Jeunesse de Saint-Ours, ont procédé au dévoilement d’un logo alliant les armoiries de la Ville de Saint-Ours et le logo du Regroupement littéraire Jeunesse de Saint-Ours, signe d’un désir de collaboration entre les deux organismes et de reconnaissance pour le travail effectué par le RLJSO. Le concept du logo sera pour la Ville de Saint-Ours, un élément de marketing municipal étant diffusé sur nos différentes plateformes, sur le site internet de la Ville et dans les différents outils de promotion permettant d’inscrire « Ville de Saint-Ours, capitale de la jeunesse littéraire » dans la génétique de la communauté saintoursoise.

Après plus d’une quinzaine d’année d’existence, le concours littéraire jeunesse prend des galons et se fait connaître à travers le Québec mettant de l’avant le talent des jeunes du Québec et la valorisation de la langue française. « Nous soutenons le RLJSO depuis la première année, en conservant à la Bibliothèque de Saint-Ours deux versions des œuvres des jeunes auteurs ayant participé au concours littéraire. Nous sommes très heureux de l’engouement des jeunes qui ne cesse d’augmenter année après année, mettant Saint-Ours au premier plan de la littérature jeunesse et j’invite le gouvernement du Québec à reconnaître l’apport important du RLJSO et de notre Ville dans ce sens », souligne le Maire, Sylvain Dupuis.

Madame Diane Lapointe, présidente du Regroupement littéraire jeunesse de Saint-Ours mentionne que « Le Regroupement littéraire Jeunesse de Saint-Ours est heureux de la reconnaissance de la Ville de Saint-Ours qui souligne d’une aussi belle façon l’importance de son concours littéraire, notre Conc’Ours, et du Salon du livre jeunesse de Saint-Ours pour la valorisation de la langue française auprès des jeunes et leur accomplissement personnel. Une telle appréciation encourage l’équipe du RLJSO à poursuivre son engagement auprès de la jeunesse littéraire et à initier des projets afin d’améliorer la littératie des jeunes du Québec. »

Le Salon du livre jeunesse de Saint-Ours se tiendra le 28 septembre 2024 et tous les citoyens de Saint-Ours sont invités à venir encourager la jeunesse littéraire.

-30-

Informations :
Ville de Saint-Ours
450-785-2203
admin@saintours.qc.ca

NOUVEAUTÉS COUPS DE CŒUR 2024



ANNUELLES

IMPATIENT `SUNPATIENS COMP. RED CANDY`



45 cm haut x 30 cm large

Contrairement aux impatients traditionnels qui ne tolèrent pas le plein soleil, les plantes de la série des Sunpatiens se plaisent autant au soleil ardent qu'à l'ombre dense. Ultra performantes et autonettoyantes, elles sont idéales pour jardiniers paresseux! Magnifique contraste de couleurs avec leurs grandes fleurs rose pâle rehaussées de rouge sur un beau feuillage bronze. Floraison tout l'été. Attire les colibris.



PETUNIA `FLOWER SHOWER RINGO STAR`



30 cm haut x 40 à 60 cm long

Son nom en dit long! Pluie de fleurs d'un blanc pur au pourtour rose fuchsia éclatant retombant le long des pots, balconnières et jardinières suspendues. Fleurit tout l'été jusqu'aux gelées. Attire colibris et papillons.



VIVACES

HELIOPSIS HEL. `YELLOW SPIDER`



1 à 1.2m haut x 60 cm large

Aussi appelée faux tournesol. Beau feuillage rougeâtre prononce le contraste de ses fleurs doubles, jaune vif, au centre rouge. Pétales de style araignée longs et pointus. Tiges solides idéales en fleurs coupées. Résistante à la sécheresse une fois établie. Attire les pollinisateurs. Zone 4.



ECHINACEA `SUNSEEKERS TEQUILA SUNRISE`



60cm haut x 45 cm large

Elle porte le nom d'un cocktail, grenadine rouge et jaune orangé du jus de fruits. Multitude de grandes fleurs aux pétales bicolores jaune or et rouges à la base de leur cône central orangé. Vigueur exceptionnelle. Tiges solides idéales pour confection de bouquets de fleurs coupées. Se plaît dans tous les sols bien drainés. Zone 4.



Christine Poulin, technicienne en horticulture et aménagement paysager, propriétaire du Centre jardin des Patriotes, 3053, chemin des Patriotes, Saint-Ours. centrejardindespatriotes.com



J'embellis ma Ville

AVIS AUX AMATEURS D'HORTICULTURE ET DE JARDINAGE!

LA VILLE DE SAINT-OURS SOLLICITE LA PARTICIPATION
DE CITOYENS POUR SE JOINDRE AU COMITÉ
D'EMBELLISSEMENT.
BIENVENUE À TOUS!

COMMUNIQUEZ DIRECTEMENT AVEC
LISE COUTURE : LCOUTURE@SAINTOURS.QC.CA



Ville de Saint-Ours

QUEL EST VOTRE INSTALLATION SEPTIQUE?



MERCI DE RÉPONDRE À CE
QUESTIONNAIRE!

LE SERVICE D'URBANISME



PRÉVENIR LES RISQUES D'INCENDIE LORSQUE VOUS CUISEZ

Lorsque vous cuisinez, surveillez en tout temps votre appareil de cuisson, particulièrement lors de l'utilisation d'huiles ou de graisses.

ADOPTER DES HABITUDES SÉCURITAIRES :

- Gardez la surface de cuisson dégagée et orientez les poignées des casseroles afin qu'elles ne dépassent pas de la cuisinière.
- Gardez toujours le couvercle de la casserole à portée de main.
- N'allumez jamais la cuisinière de façon prématurée.
- Ne déplacez jamais une casserole en flammes.
- Ne vous laissez jamais distraire par le téléphone, la télévision, etc.
- Ne placez jamais d'objets combustibles, comme un linge à vaisselle, près de la surface de cuisson.
- Ne mettez jamais d'objets combustibles dans le four, comme une boîte de pizza en carton, même pour une courte période.
- N'utilisez jamais une casserole pour frire vos aliments. Optez pour une friteuse homologuée.
- Ne remplissez jamais un brûleur à fondue de combustible lorsqu'il est encore chaud.
- Évitez de porter des vêtements amples ou des tissus inflammables qui pourraient s'enflammer au contact des éléments chauffants.

ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS DE CUISSON :

- Nettoyez régulièrement vos appareils de cuisson et votre hotte de cuisine. Une accumulation de graisse représente un danger d'incendie.
- Nettoyez régulièrement les récipients sous les éléments électriques de la cuisinière à serpents.
- Nettoyez l'intérieur et l'extérieur de la hotte de la cuisinière, car l'accumulation de résidus graisseux peut prendre feu.
- Si vous possédez un four autonettoyant, n'utilisez pas la fonction d'auto nettoyage si beaucoup de résidus se sont accumulés au fond du four. Ils pourraient s'enflammer en raison de la chaleur très élevée.

EN CAS DE FEU...

- N'essayez jamais d'éteindre un feu d'huile avec de l'eau! L'eau alimente et propage le feu!
- Ne déplacez jamais un récipient dont le contenu est en flammes.
- Placez rapidement un couvercle de dimension appropriée sur le récipient en flammes.
- Si possible, fermez tous les éléments chauffants, le four et la hotte de cuisine.

APPELEZ LES POMPIERS, MÊME SI LE FEU SEMBLE ÉTEINT. LE FEU POURRAIT S'ÊTRE INFILTRÉ DANS LE CONDUIT DE LA HOTTE.

POUR PLUS D'INFORMATION :

<https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-incendie/prevenir-incendie/cuisine>

ATTENTION FRAUDEURS ACTIFS



310-4141 OU *4141

- 1 NE DONNEZ PAS** votre carte de paiement avec le numéro d'identification personnelle (NIP) à qui que ce soit;
- 2 NE CÉDEZ PAS** à l'urgence de donner de l'argent;
- 3 NE TRANSMETTEZ PAS** d'informations personnelles;



Au moindre doute, **RACCROCHEZ** et **CONTACTEZ** votre service de police.

Une initiative de la:



ON VOUS DEMANDE D'ACHETER UNE « CARTE PRÉPAYÉE »!

- 1** Pour une personne ayant un **BESOIN URGENT** d'argent.
- ou**
- 2** Pour **REMBOURSER DES DETTES** ou autres frais.

ATTENTION Vous pourriez être victime d'une **FRAUDE!**

Les **FRAUDEURS** utilisent les codes d'activation pour obtenir le montant d'argent des cartes prépayées.



SOYEZ VIGILANT

En cas de doute, contactez votre service de police :
310-4141 ou 9-1-1



RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Vous aimez les arts et souhaitez vous impliquer dans votre communauté?
Joignez-vous à notre conseil d'administration!
Écrivez-nous à metiersdartsaintours@outlook.com pour avoir de plus amples informations concernant
notre mission et nos activités offertes.

RENDEZ-VOUS CRÉATIFS

Les Rendez-vous Créatifs feront relâche en mars! De retour le dimanche 7 avril 2024.
Suivez-nous sur Facebook pour avoir toutes les informations concernant cette prochaine rencontre.

COURS DE VITRAIL - SESSIONS HIVER / PRINTEMPS 2024

1^{ère} session: du 22 janvier au 19 février 2024

2^{ème} session: du 4 mars au 8 avril 2024 (congé lundi le 1^{er} avril pour Pâques)

3^{ème} session: du 22 avril au 20 mai 2024

Horaire de jour: de 9h30 à 12h00

Horaire de soir: de 18h30 à 21h30

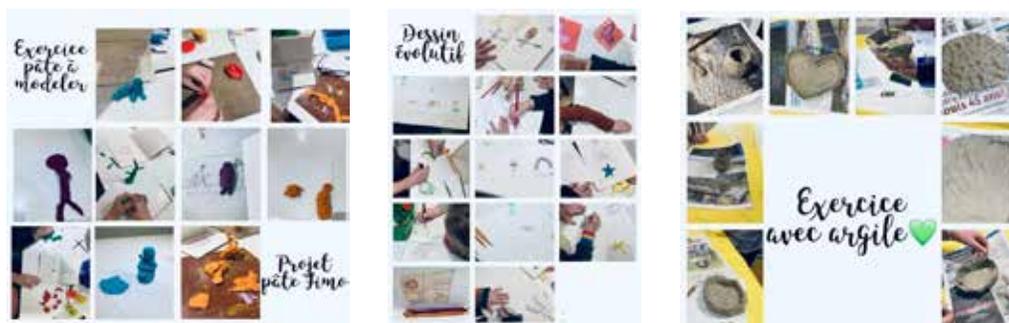
Coûts: 170\$ pour débutant, projet imposé et matériel inclus et 150\$ pour intermédiaire, projet personnel et matériel non inclus.

Pour vous inscrire, veuillez communiquer par courriel au metiersdartsaintours@outlook.com ou par téléphone avec Mme Jeannine Laliberté au 514-436-6657.

Un minimum de 4 élèves est obligatoire pour que le cours ait lieu. Pour les projets personnels, une rencontre avec l'enseignante, Mme Martine Bonin, est obligatoire avant le début des cours.

LES ATELIERS JULIE MARTUCCI

Il reste encore quelques semaines à la session hiver / printemps 2024. Les projets avancent bien! L'exposition devrait avoir lieu début mai 2024.



Les Ateliers Créatifs Julie Martucci, offerts à la carte, sont, quant à eux, disponibles à l'année!

Pour de plus amples informations, visitez la page Facebook des Ateliers Julie Martucci,
le site web www.lesateliersjuliemartucci.com ou contactez Mme Martucci par téléphone
au 450-785-2088



Mesdames, nous avons de façon régulière des ateliers : tricot, crochet, tissage et sur demande différents ateliers tels que couture, broderie, cuisine ou autres, tout dépendant des connaissances de nos membres.

Pour le crochet ou le tricot, les ateliers sont le mercredi à 13h, vous pouvez passer nous voir, et essayer un atelier si vous aimez, vous pouvez devenir membre, le coût de l'abonnement est de \$35 par an, incluant la revue L'Actuelle.

Tous les cours sont gratuits pour les membres, vous devez seulement payer votre matériel. Notre objectif premier est la transmission du savoir faire. Nous sommes au local tous les mercredi à 13h, au deuxième étage de la Salle Paroissiale, 2636 Rue Immaculée-Conception.

Nous avons une page Facebook soit : Cercle de Fermières St-Ours, vous pouvez devenir amies et nous suivre. Si vous voulez devenir membre, vous pouvez contacter la responsable des communications et recrutement via

Commrecr.stours@gmail.com

P.s. en mars possibilité d'atelier avec la nouvelle brodeuse, date à déterminer



LES ANTIBIOTIQUES



L'EFFICACITÉ DES ANTIBIOTIQUES

Les antibiotiques sont des médicaments qui tuent les bactéries ou les empêchent de se reproduire. Ils sont fréquemment utilisés pour traiter des infections bactériennes comme des otites, des pneumonies ou des infections urinaires. Par contre, les antibiotiques n'auront aucun effet sur des virus. Ils ne guériront pas ni n'amélioreront les symptômes d'une maladie virale comme le rhume, la grippe ou la Covid-19. La plupart des antibiotiques commencent à agir en 24 à 48 heures.

Il existe plusieurs catégories d'antibiotiques, qui ciblent différents types de bactéries. Un antibiotique traitant un abcès dentaire pourrait être complètement inutile face à une bronchite, par exemple. Le choix du bon antibiotique à la bonne dose est donc très important pour bien se débarrasser d'une infection. C'est pour cette raison que lorsque vous vous présentez à la pharmacie avec une prescription, le pharmacien vous posera des questions sur votre diagnostic, afin de s'assurer, en collaboration avec votre médecin, que vous avez le meilleur traitement pour votre condition.

LES EFFETS SECONDAIRES

Les effets secondaires vont évidemment varier selon le type d'antibiotique prescrit. Cependant, certains sont communs à la plupart d'entre eux : la diarrhée et l'infection à levures (vaginite).

Il faut savoir que nous avons tous des microorganismes nécessaires au bon fonctionnement de notre corps, ce que nous appelons la flore. La prise d'antibiotique peut déséquilibrer la flore intestinale et la flore vaginale et ainsi causer ces effets indésirables. La prise de probiotiques en vente libre peut diminuer la diarrhée. Pour la vaginite, le pharmacien peut vous prescrire un traitement approprié.

LA RÉSISTANCE AUX ANTIBIOTIQUES

On parle de résistance lorsqu'un antibiotique qui devrait normalement éliminer une bactérie n'a plus d'effet contre elle. L'infection est alors plus difficile à traiter. On doit utiliser un autre antibiotique, souvent plus coûteux et causant plus d'effets indésirables. Il peut même arriver qu'on doive combiner plusieurs traitements afin de réussir à éradiquer la bactérie.

La résistance survient lorsque des antibiotiques sont pris trop souvent ou encore lorsqu'ils ne sont pas utilisés de façon adéquate. Cela donne la possibilité aux bactéries de s'adapter et de développer un moyen de défense contre l'antibiotique.

La résistance est un problème sérieux, malheureusement de plus en plus fréquent. Il est donc très important de prendre un antibiotique seulement lorsque cela est nécessaire, de prendre le bon type d'antibiotique, de le prendre en suivant la posologie expliquée par le pharmacien et pour toute la durée recommandée.





PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT OURS TENUE LE 5 FÉVRIER DE L'AN , À 19 H 30 À L'HÔTEL DE VILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la ville de Saint Ours tenue le 5 février de l'an 2024, à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville situé au 2531, rue Immaculée Conception, à Saint-Ours.

Sont présents : Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

- Lise Couture
- Pierre Morin
- Robert Vallée
- Luc Bertrand
- Robert Beaudreault
- Sophie Poirier

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire suppléant, Robert Vallée. Était absent : Sylvain Dupuis. Madame Pascale Dalcourt, Directrice générale & greffière-trésorière, est également présente.

1. Ouverture de la séance

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 janvier 2024

4. Législation

- 4.1 Adoption du règlement 2023-266 amendant le règlement de zonage 2006-109

5. Administration générale

- 5.1 Rapport du maire
- 5.2 Adoption des comptes de la période
- 5.3 Liste des fournisseurs ayant plus de 25 000\$
- 5.4 Vente pour taxes impayées
- 5.5 Vente d'un lot appartenant à la Ville de Saint-Ours - Approbation
- 5.6 Ressources humaines - Résolution 2024-01-1774
- 5.7 Ressources humaines - Travaux publics - Embauche

6. Sécurité publique

- 6.1 Ouvrage de soutènement - Érosion des berges
- 6.2 Mandat à l'Union des municipalités du Québec - Achat de produits utilisés en sécurité incendie
- 6.3 Mise à jour du Plan de mesure d'urgence - Approbation

7. Transport routier

8. Hygiène du milieu

- 8.1 Régie d'Aqueduc Richelieu-Yamaska - Nomination d'un délégué suppléant
- 8.2 Vidange des boues des étangs aérés - Octroi de contrat

9. Santé & bien-être

- 9.1 OMH - Travaux

10. Urbanisme & mise en valeur du territoire

- 10.1 Dérogation mineure no 2024-01
- 10.2 Dérogation mineure no 2024-02

11. Loisirs & culture

- 11.1 Pavillon multifonctionnel - Retenue sur travaux - Approbation
- 11.2 Maison de la Culture - proposition
- 11.3 CCAEC - Demandes du conseil
- 11.4 Festivités 2024 - Saint-Jean et Fête du Canada - Approbation
- 11.5 Paiement final - Les placements Roga inc - Approbation

12. Correspondances

13. Période de questions

14. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président d'assemblée constate le quorum et ouvre la séance à 19 h30 .

8 personnes étaient présentes

2024-02-1786

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Sophie Poirier. Appuyé par la conseillère Lise Couture et il est résolu unanimement D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté en reportant le point 8.2 à une séance ultérieure

2024-02-1787

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 JANVIER 2024

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par le conseiller Luc Bertrand et il est résolu unanimement D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2024 tel que déposé.

Tous les membres présents ont reçu la documentation dans les délais prescrits et en dispense la lecture.

4. LÉGISLATION

2024-02-1788

4.1. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2023-266 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2006-109

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Ours a adopté le règlement de zonage n° 2006-109;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a le pouvoir, en vertu de la loi, de modifier son règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun d'ajouter le libellé concernant un terrain situé dans plus d'une zone;



CONSIDÉRANT QU'il est opportun de modifier le libellé concernant le remplacement d'un usage dérogatoire;
 CONSIDÉRANT QU'une assemblée de consultation s'est tenue préalablement à l'adoption de l'adoption du deuxième projet de règlement;
 EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Morin. Appuyé par le conseiller Luc Bertrand et il est résolu unanimement
 D'ADOPTER le règlement 2023-266 modifiant le règlement de zonage 2006-109.

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1. RAPPORT DU MAIRE

2024-02-1789

5.2. ADOPTION DES COMPTES DE LA PÉRIODE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Robert Beaudreault et il est résolu unanimement
 D'APPROUVER la liste des comptes déposée en date du 5 février 2024 pour la somme totale de 285 973,92 \$ à même le budget 2024 et d'en autoriser leur paiement.

Je, Pascale Dalcourt, directrice générale et greffière-trésorière, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires.

VILLE DE SAINT-OURS LISTE DES COMPTES PAYABLES AU 15 JANVIER 2024

| DÉPENSES DU MOIS | DÉBOURSÉS | À PAYER |
|--|--------------|---------|
| Administration générale | | |
| Gestion financière & administrative | 29 992,36 \$ | - \$ |
| Évaluation | 16 018,19 \$ | - \$ |
| Hôtel de Ville | 398,64 \$ | - \$ |
| Sécurité publique | | |
| Service de prévention incendie | 16 434,55 \$ | - \$ |
| Sécurité civile | 1 560,61 \$ | - \$ |
| Sécurité - Autre | 3 213,37 \$ | - \$ |
| Transport routier | | |
| Voirie municipale | 6 466,33 \$ | - \$ |
| Déneigement | 5 369,96 \$ | - \$ |
| Éclairage des rues | 532,03 \$ | - \$ |
| Circulation | 230,97 \$ | - \$ |
| Transport en commun | 10 940,98 \$ | - \$ |
| Hygiène du milieu | | |
| Réseau distribution d'eau potable | 2 065,77 \$ | - \$ |
| Traitement eaux usées - St-Ours-St-Roch | 5 984,79 \$ | - \$ |
| Réseau d'égouts & station de pompage | 2 903,60 \$ | - \$ |
| Usine d'épuration (Secteur Grande-Ourse) | 3 300,55 \$ | - \$ |
| Santé & bien-être | | |
| Logement social | 1 905,00 \$ | - \$ |
| Aide communautaire | 213,75 \$ | - \$ |

| DÉPENSES DU MOIS | DÉBOURSÉS | À PAYER |
|---|----------------------|-------------|
| Aménagement, urbanisme et zonage | | |
| Urbanisme et zonage | 2 609,82 \$ | - \$ |
| Loisirs et Culture | | |
| Administration & activités récréatives | 4 114,75 \$ | - \$ |
| Centre des loisirs - Richard-Gosselin | 3 368,76 \$ | - \$ |
| Patinoires | 2 230,81 \$ | - \$ |
| Chalet, terrain des loisirs & parcs | 2 078,94 \$ | - \$ |
| Activités culturelles - Centre Parois. Léo-Cloutier | 7 436,29 \$ | - \$ |
| Activités culturelles - Bibliothèques | 6 952,53 \$ | - \$ |
| Activités culturelles - Maison de la Culture | 3 756,48 \$ | - \$ |
| Activités culturelles - Autres | 2 075,89 \$ | - \$ |
| Financement | | |
| Dette à long terme | 46 138,69 \$ | - \$ |
| Immobilisations | | |
| Immobilisations | 26 473,20 \$ | - \$ |
| DAS - RRS - Ass. Coll. | 31 682,31 \$ | - \$ |
| Salaires nets | 30 566,08 \$ | - \$ |
| TPS à recevoir | 4 492,30 \$ | - \$ |
| TVQ à recevoir | 4 465,62 \$ | - \$ |
| TOTAL DES DÉPENSES | 285 973,92 \$ | - \$ |

**5.3. LISTE DES FOURNISSEURS AYANT PLUS DE 25 000\$**

La directrice générale dépose au conseil la liste des fournisseurs ayant plus de 25 000 \$ de contrats avec la Ville de Saint-Ours, conformément à l'article 477.6 de *la Loi sur les cités et villes*.

2024-02-1790**5.4. VENTE POUR TAXES IMPAYÉES**

CONSIDÉRANT QUE La Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19) prévoit que les municipalités ont le droit de vendre à l'enchère publique une propriété (maison, lot vacant) pour les taxes municipales ou scolaires impayées en totalité ou en partie;

CONSIDÉRANT la liste déposée par la directrice générale; budgétaires.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Pierre Morin et il est résolu unanimement

QUE le conseil autorise le début des procédures de vente pour taxes impayées et mandate la directrice générale à transférer à l'avocat de la ville.

2024-02-1791**5.5. VENTE D'UN LOT APPARTENANT À LA VILLE DE SAINT-OURS - APPROBATION**

CONSIDÉRANT l'acquisition du lot # 3 732 156 en la résolution numéro 2023 08 1641, pour des fins de protection des milieux naturels et humides de son territoire;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil qu'un organisme prenne en charge la revitalisation de ce lot;

CONSIDÉRANT l'offre de Connexion Nature d'acquérir le lot pour un montant de 130 000 \$ afin de préserver ledit lot;

CONSIDÉRANT l'expertise de Connexion Nature dans le domaine;

CONSIDÉRANT QUE le conseil se déclare favorable à cette transaction et ce, pour les générations futures;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par le conseiller Pierre Morin et il est résolu unanimement

QUE le conseil autorise la vente du lot à Connexion Nature, au montant de 130 000 \$, et mandate le maire Sylvain Dupuis, en son absence le conseiller Robert Vallée, et la directrice générale Pascale Dalcourt, en son absence, Rachel Forest, greffière adjointe, à signer au nom de la Ville l'acte notarié et tout autres documents relatifs à la vente.

2024-02-1792**5.6. RESSOURCES HUMAINES - RÉOLUTION 2024-01-1774**

CONSIDÉRANT la résolution 2024-01-1774;

CONSIDÉRANT le rapport administratif de la directrice générale;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Luc Bertrand et il est résolu unanimement

QUE le conseil prend connaissance du dossier et abroge la résolution 2024 01 1774.

2024-02-1793**5.7. RESSOURCES HUMAINES - TRAVAUX PUBLICS - EMBAUCHE**

CONSIDÉRANT QU'un poste est vacant au sein des travaux publics,

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de combler ce poste;

CONSIDÉRANT la candidature de monsieur Maxime Archambault et la recommandation de la directrice générale;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Morin. Appuyé par le conseiller Robert Beaudreault et il est résolu unanimement

QUE le conseil autorise l'embauche de M. Archambault selon les conditions proposées;

QUE l'entrée en fonction de M. Archambault sera le 9 février 2024.



6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2024-02-1794

6.1. OUVRAGE DE SOUTÈNEMENT - ÉROSION DES BERGES

CONSIDÉRANT QUE le territoire de la Ville est bordé par la rivière Richelieu, cours d'eau navigable et flottable dont le lit est la propriété de l'état québécois aux termes de l'article 919 du Code civil du Québec;

CONSIDÉRANT QUE selon cette disposition du Code civil du Québec, la propriété de l'état couvre tout le lit de la rivière jusqu'à la limite des hautes eaux;

CONSIDÉRANT QU'il se trouve, en bordure d'une portion appréciable de la rivière, un ouvrage de soutènement prenant la forme d'un imposant mur de béton sur lequel donne la rivière, d'une part, et les terrains de nombreux citoyens de la Ville, d'autre part;

CONSIDÉRANT QUE selon les informations colligées, cet ouvrage de soutènement aurait été construit vers 1962, par l'autorité fédérale;

CONSIDÉRANT QUE cet ouvrage est parvenu en fin de vie, qu'il est vétuste et qu'il s'est rupturé en maint endroit lors d'un événement de pluie abondante survenu en octobre 2023;

CONSIDÉRANT QU'à l'occasion de cet événement de pluie intense, des citoyens ont vu une portion de leur terrain être emportée suite à la rupture de l'ouvrage;

CONSIDÉRANT QU'aux termes des investigations menées par les officiers du ministère des Transports et de la Mobilité durable et de la Sécurité publique du Québec, il s'avère que cet ouvrage a maintenant atteint la fin de sa vie utile et qu'il va continuer de se détériorer;

CONSIDÉRANT QUE la loi précise aussi que la limite des hautes eaux et donc, du littoral, correspond au sommet de l'ouvrage de soutènement, comme le prescrit l'annexe « 1 » du R.A.M.H.H.

CONSIDÉRANT QUE ces caractéristiques font en sorte que l'ouvrage de soutènement, bien que construit par l'autorité fédérale, est placé sous la responsabilité de son propriétaire et gardien, à savoir l'état québécois, en raison de son accession au lit de la rivière;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est soucieux de la situation que vivent les citoyens riverains dont la propriété est menacée par l'état du mur, particulièrement ceux dont la propriété a d'ores et déjà été affectée par les événements de l'automne dernier;

CONSIDÉRANT QUE de tels ouvrages de soutènement, prenant la forme de mur de béton, n'ont plus leur place dans l'environnement des cours d'eau et que tant les citoyens que l'écologie de la rivière gagneraient à voir un tel ouvrage retiré et remplacé par de nouvelles méthodes de stabilisation des rives plus respectueuses de l'environnement de la rivière et qui interpellent de l'enrochement et des phytotechnologies;

CONSIDÉRANT QU'il n'appartient ni aux citoyens concernés ni à la Ville d'entreprendre des travaux sur un ouvrage dont ils ne sont pas les propriétaires ou les gardiens et qu'ils n'ont pas pu prescrire en raison des dispositions de l'article 916 du Code civil du Québec;

CONSIDÉRANT néanmoins que la Ville et les citoyens concernés restent disposés à favoriser l'exécution des travaux d'enlèvement et de remplacement de ce mur de béton vétuste, ouvrant la porte à une collaboration avec le ministère de l'environnement et l'état québécois pour parvenir à un tel résultat, dans l'intérêt de tous;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens concernés ont confirmé à la Ville qu'ils ne souhaitent pas judiciairiser cette situation pour peu que l'État contribue à solutionner les problématiques résultant de la ruine de cet ouvrage dont la responsabilité lui incombe, aux termes de l'article 1467 du Code civil du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la situation doit faire l'objet d'une attention immédiate de la part des autorités, tous craignant une dégradation rapide de la situation;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par la conseillère Sophie Poirier et il est résolu unanimement

1. Le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante;
2. La Ville de Saint-Ours demande à l'autorité provinciale, en sa qualité de propriétaire et gardien de l'ouvrage de soutènement, d'intervenir afin que celui-ci cesse de représenter, en raison de sa ruine, une menace tant pour l'intégrité territoriale de la Ville que pour l'intégrité des terrains privés qui sont présentement adossés au mur et également pour contribuer à l'amélioration environnementale des berges de la rivière;
3. Plus précisément, le conseil municipal, se faisant en cela également le porte-parole des citoyens concernés, réclame l'enlèvement du mur et son remplacement par un nouvel ouvrage de stabilisation des berges, respectueux des normes et bonnes pratiques qui ont actuellement cours;
4. Le conseil municipal, du même souffle, offre sa collaboration aux citoyens et aux représentants du ministère de l'Environnement pour que soit entrepris rapidement des discussions devant mener à des travaux correctifs dans les meilleurs délais;
5. Une copie de la présente résolution soit acheminée au ministre de l'Environnement, monsieur Benoit Charrette, à la ministre des Affaires Municipales, madame Andrée Laforest, ainsi qu'aux députés provinciaux Plamondon;
6. Que la présente résolution, aux fins de sa transmission aux autorités, soit accompagnée de l'avis technique dressé par les autorités du ministère des Transports et de la Mobilité durable suite aux événements de l'automne 2023.

**2024-02-1795****6.2. MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC - ACHAT DE PRODUITS UTILISÉS EN SÉCURITÉ-INCENDIE**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Ours a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de tuyaux incendie et d'habits de combats pour pompiers;

CONSIDÉRANT QUE les articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti au «Règlement numéro 26 sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses de regroupement » adopté par le conseil d'administration de l'UMQ;

CONSIDÉRANT QUE la proposition de l'UMQ est renouvelée, à chaque appel d'offres du regroupement, sur une base volontaire;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Ours désire participer à cet achat regroupé pour se procurer des tuyaux incendies et/ou habits de combats dans les quantités nécessaires pour ses activités;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par la conseillère Lise Couture et il est résolu unanimement

QUE la Ville de Saint-Ours confie à l'UMQ le mandat de préparer en son nom et celui des autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres visant à adjudger un contrat d'achats regroupés de tuyaux incendies et/ou habits de combats nécessaires pour ses activités;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Ville de Saint-Ours s'engage à fournir à l'UMQ les types et quantités de produits dont elle aura besoin en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ces documents à la date fixée;

QUE la Ville de Saint-Ours confie, à l'UMQ, la responsabilité de l'analyse des soumissions déposées relativement à l'appel d'offres public n° SI-2024;

QUE si l'UMQ adjudge un contrat, la Ville de Saint-Ours s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjudgé;

QUE la Ville de Saint-Ours s'engage à respecter les termes de ce contrat pour sa durée; soit du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025, avec possibilité de prolonger jusqu'au 30 juin 2026;

QUE la Ville de Saint-Ours procédera à l'achat de tous les différents produits inscrits au contrat, auprès des fournisseurs-adjudicataires désignés et selon les termes établis au contrat résultant du processus d'appel d'offres SI-2024;

QUE la Ville de Saint-Ours reconnaît que l'UMQ lui facturera un frais de gestion pour la gestion du processus d'appel d'offres public de ce regroupement. Ces frais de gestion représentent un pourcentage du montant total des achats réels faits, tel que rapporté dans les rapports de ventes fournis par les fournisseurs-adjudicataires. Pour le présent mandat SI-2024, ce pourcentage est établi à 1.00 % (ou 250.00 \$ minimum sur 2 ans) pour les organisations municipales membres de l'UMQ et à 2.00 % (ou 300.00 \$ minimum sur 2 ans) pour les non-membres;

QU'UN exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec

2024-02-1796**6.3. MISE À JOUR DU PLAN DE MESURE D'URGENCE - APPROBATION**

CONSIDÉRANT la mise à jour de l'organigramme pour le plan municipal de sécurité civile, déposé par la directrice générale;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Luc Bertrand et il est résolu unanimement

QUE le conseil adopte le nouvel organigramme ainsi que la mise à jour des coordonnées comme mise à jour du Plan municipal de sécurité civile.

7. TRANSPORT ROUTIER**8. HYGIÈNE DU MILIEU****2024-02-1797****8.1. RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU-YAMASKA - NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT**

QU'il y a lieu de nommer un délégué suppléant;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par la conseillère Lise Couture et il est résolu unanimement

De nommer Sylain Dupuis comme délégué suppléant à la Régie d'Aqueduc Richelieu-Yamaska.



8.2. VIDANGE DES BOUES DES ÉTANGS AÉRÉS - OCTROI DE CONTRAT

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

9. SANTÉ & BIEN-ÊTRE

2024-02-1798

9.1. OMH - TRAVAUX

d'habitation Québec en lien avec une demande de projet spécial pour le 5, avenue de la Traverse à Saint-Ours;

CONSIDÉRANT QUE la Ville n'a pas été informée de ce projet préalablement à son dépôt par l'Office d'habitation Pierre-de-Saurel;

CONSIDÉRANT l'impact budgétaire que la contribution municipale de 10% de ces travaux, soit une contribution municipale de 229 225 \$, aurait sur les contribuables;

CONSIDÉRANT QUE ce projet n'était pas dans le Plan triennal d'immobilisation de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE, lors de la rencontre avec le C.A., la directrice générale de l'Office d'habitation Pierre-de-Saurel avait plutôt mentionné des travaux entièrement subventionnés de l'ordre de 1M \$;

CONSIDÉRANT QUE les documents du projet ont été remis à la Ville suite à la réception de la lettre d'intention;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucune classification de l'indice d'état de l'actif faite dans la description du projet;

CONSIDÉRANT l'absence d'architecte ou ingénieur sur le dossier préalable au dépôt de la demande;

CONSIDÉRANT l'absence de test d'amiante préalable aux travaux pouvant avoir un impact sur les résidents;

CONSIDÉRANT QUE le coût des travaux, incluant les aires communes, représente un investissement de 208 181.82\$ par logement;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par la conseillère Lise Couture et il est résolu unanimement

QUE le conseil de la Ville de Saint-Ours s'oppose à ce projet et en informe l'OMH de Pierre-de-Saurel, la SHQ ainsi que le député de Richelieu, monsieur Jean Bernard Émond.

10. URBANISME & MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

2024-02-1799

10.1. DÉROGATION MINEURE NO 2024-01

CONSIDÉRANT QUE la demande dérogation a été déposée le 18 janvier 2024;

CONSIDÉRANT QUE le plan des lieux conçu par Michaël Comeau, arpenteur-géomètre (minute 2831);

CONSIDÉRANT QUE le demandeur désire régulariser une situation existante;

CONSIDÉRANT QUE la situation concerne le bâtiment accessoire;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment accessoire est existant depuis 2021, un permis a été délivré (ADL210014);

CONSIDÉRANT QUE l'implantation du bâtiment accessoire est non conforme à la réglementation actuelle;

CONSIDÉRANT QUE l'article 7.7 du Règlement de zonage n° 2006-109;

CONSIDÉRANT QUE l'article 7.7 mentionne que l'implantation d'un bâtiment accessoire ayant une superficie de plus de 75 mètres carrés et qui est situé en cours avant doit respecter les normes concernant les bâtiments principaux en ce qui a trait aux marges latérales;

CONSIDÉRANT QUE le plan des lieux indique que le bâtiment accessoire est à 3.23 mètres de la limite latérale de la propriété;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation porte sur les marges latérales;

CONSIDÉRANT QUE la marge latérale projetée est de 3.23 mètres;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation sera de 0.77 mètre;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation mineure respecte les objectifs du Plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation porte un préjudice sérieux au demandeur;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par la conseillère Sophie Poirier et il est résolu unanimement

QUE le conseil approuve la dérogation mineure n° 2024-01.

**2024-02-1800****10.2. DÉROGATION MINEURE NO 2024-02**

CONSIDÉRANT QUE la demande dérogation a été déposée le 18 janvier 2024;

COSIDÉRANT QUE le plan des lieux conçu par Marc Lachapelle, arpenteur-géomètre (minute 2197);

CONSIDÉRANT QUE le demandeur désire régulariser une situation existante;

CONSIDÉRANT QUE la situation concerne le bâtiment accessoire, la piscine creusée, la galerie et l'avant-toit et la marge arrière de la résidence;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation du bâtiment accessoire est non conforme à la réglementation actuelle et empiète dans le lot 3 731 987;

CONSIDÉRANT QUE la piscine creusée est implantée à 1.04 mètre alors que le règlement précise qu'elle doit être de 3 mètres;

CONSIDÉRANT QUE la galerie et l'avant-toit de la résidence ne respectent pas la marge arrière autorisée, soit à 2 mètres au lieu de 4 mètres;

CONSIDÉRANT QUE, malgré la construction du bâtiment principal en 1975 alors qu'il n'y avait pas de marge arrière au règlement, le demandeur aimerait également régulariser cette situation, soit les marges arrière à 2.65 mètres au lieu de 6 mètres;

CONSIDÉRANT l'article 7.7 du Règlement de zonage n° 2006-109;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation porte sur les marges arrière;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation mineure respecte les objectifs du Plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation porte un préjudice sérieux au demandeur;

CONSIDÉRANT la position du Comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Luc Bertrand et il est résolu unanimement

QUE le conseil autorise partiellement la demande de dérogation mineure, à savoir:

la piscine creusée est implantée à 1.04 mètre;

la galerie et l'avant-toit de la résidence ne respectent pas la marge arrière autorisée, soit à 2 mètres;

les marges arrière de la résidence principale à 2.65 mètres;

QUE le conseil informe le propriétaire qu'aucune demande de dérogation mineure ne peut être traitée en ce qui a trait à l'empiètement de la remise sur le lot voisin puisqu'il ne s'agit pas de l'application du règlement d'urbanisme mais bien du Code civil du Québec;

11. LOISIRS & CULTURE**2024-02-1801****11.1. PAVILLON MULTIFONCTIONNEL - RETENUE SUR TRAVAUX - APPROBATION**

CONSIDÉRANT les travaux effectués et finalisés sur le pavillon multifonctionnel;

CONSIDÉRANT le rapport de l'architecte, monsieur Jean Paré;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Morin. Appuyé par la conseillère Sophie Poirier et il est résolu unanimement

QUE le conseil autorise le versement de la retenue contractuelle selon la recommandation de l'architecte.

2024-02-1802**11.2. MAISON DE LA CULTURE - PROPOSITION**

CONSIDÉRANT QUE les travaux à la Maison de la Culture débutent sous peu;

CONSIDÉRANT QU'UNE problématique a été décelée lors de l'inspection en profondeur par le contracteur;

CONSIDÉRANT les options offertes par le contracteur conjointement avec l'architecte;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Pierre Morin et il est résolu unanimement

D'APPROUVER les modifications recommandées par l'architecte, M. Denis Clermont, soit le retrait de travaux de galerie pour permettre les travaux de maçonnerie.



2024-02-1803

11.3. CCAEC - DEMANDES DU CONSEIL

CONSIDÉRANT la rencontre du 16 janvier dernier entre la directrice générale et le maire avec deux représentants du Carrefour communautaire l'Arc-en-Ciel (CCAEC);

CONSIDÉRANT la réception de leurs demandes le 30 janvier dernier suite à leur conseil;

CONSIDÉRANT QUE le conseil croit à l'importance des organismes dans le milieu;

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit consulter les autres organismes impliqués avant de se prononcer;

CONSIDÉRANT QUE la Ville respecte tous les organismes à part entière;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par la conseillère Lise Couture et il est résolu unanimement

QUE le conseil prend acte des demandes;

QUE le conseil mandate la directrice générale de la Ville à concevoir un plan d'action et un échéancier réaliste.

202 2024-02-1804

11.4. FESTIVITÉS 2024 - SAINT-JEAN ET FÊTE DU CANADA - APPROBATION

CONSIDÉRANT QUE la Ville organise des festivités pour la Fête nationale et du Canada annuellement;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de contracter des artistes;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Sophie Poirier. Appuyé par le conseiller Luc Bertrand et il est résolu unanimement

AUTORISE la directrice générale à signer les contrats dans le cadre des festivités.

2024-02-1805

11.5. PAIEMENT FINAL - LES PLACEMENTS ROGA INC - APPROBATION

CONSIDÉRANT la fin des travaux pour la patinoire;

CONSIDÉRANT le mandat donné à Les placements Roga inc.;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Morin. Appuyé par le conseiller Luc Bertrand et il est résolu unanimement

D'AUTORISER le versement de la somme de 919.80 \$ incluant les taxes pour les plans et devis ainsi que la surveillance des travaux d'éclairage.

12. CORRESPONDANCES

Société de transport collectif de Pierre-De Saurel - Statistiques du transport en commun;

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - Accusé de réception de la mise à jour du plan d'intervention;

Ministère des affaires municipales et de l'Habitation - Fonds municipal vert, compatibilité avec les politiques gouvernementales et transmission du dossier à la FCM.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil invite les personnes présentes à soumettre les questions.

2024-02-1806

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20 h 37, l'ordre du jour étant épuisé,

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Sophie Poirier. Appuyée par le conseiller Robert Beaudreault

et QUE la séance soit levée.

Sylvain Dupuis,
Maire

Pascale Dalcourt
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Sylvain Dupuis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi sur les cités et villes.



PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE PIERRE-DE SAUREL
VILLE DE SAINT-OURS

AVIS PUBLIC

Est par les présentes, donné par la soussignée, Madame Pascale Dalcourt, directrice-générale/greffière-trésorière de la Ville de Saint-Ours, que lors de la séance régulière du 4 mars 2024, un avis de motion pour le règlement numéro 2024-268 sur les tarifs de compensation pour les différents services municipaux a été déposé. Le premier projet fut adopté et le second sera adopté lors de la séance subséquente.

L'objet de ce règlement est de mettre à jour le règlement 2022-249.

Donné à Saint-Ours, ce 5^e jour de mars 2024.

Pascale Dalcourt
Pascale Dalcourt

Directrice générale/secrétaire-trésorière



PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE PIERRE-DE SAUREL
VILLE DE SAINT-OURS

AVIS PUBLIC

Est par les présentes, donné par la soussignée, Madame Pascale Dalcourt, directrice-générale/greffière-trésorière de la Ville de Saint-Ours, que lors de la séance régulière du 4 mars, un avis de motion pour le règlement numéro 2024-269 concernant les raccordements aux réseaux d'aqueduc et d'égout ainsi que les rejets dans les réseaux d'égout a été déposé. Le premier projet fut adopté et le second sera adopté lors de la séance subséquente.

L'objet de ce règlement est de mettre à jour le règlement datant de 2005 avec les nouvelles normes en vigueur.

Donné à Saint-Ours, ce 5^e jour de mars 2024.

Pascale Dalcourt
Pascale Dalcourt

Directrice générale/secrétaire-trésorière



PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE PIERRE-DE SAUREL
VILLE DE SAINT-OURS

AVIS PUBLIC

Est par les présentes, donné par la soussignée, Madame Pascale Dalcourt, directrice-générale/greffière-trésorière de la Ville de Saint-Ours, que lors de la séance régulière du 4 mars, un avis de motion pour le règlement numéro 2024-270 concernant l'entretien des chemins, ponts, ponceaux, fossé de chemins et la fermeture des fossés a été déposé. Le premier projet fut adopté et le second sera adopté lors de la séance subséquente.

L'objet de ce règlement est de pouvoir encadrer la construction de ponceaux et l'entretien de fossés de son territoire.

Donné à Saint-Ours, ce 5^e jour de mars 2024.

Pascale Dalcourt
Pascale Dalcourt

Directrice générale/secrétaire-trésorière

Sixian Lin Pharmacien propriétaire

Affilié à



*Une destination
au cœur de votre santé!*



**NOS SERVICES PROFESSIONNELS
offerts pour vous!***



Vaccination



Renouvellement d'ordonnances
par Internet



Ajustement de vos médicaments

▪ Et plus encore!

Heures d'ouverture:

Lundi au vendredi **9h30 à 18h**

Samedi **10h à 16h**

Dimanche **Fermé**

*Les pharmaciens sont les seuls responsables
de l'exercice de la pharmacie.*

**Certaines conditions peuvent s'appliquer. Consultez votre pharmacien.*



SERVICE DE LIVRAISON GRATUIT*

* Détails en succursale



**Transférez vos
ORDONNANCES**

C'est simple, rapide et sans frais!

Certaines conditions peuvent s'appliquer. Consultez votre pharmacien.

2549-B, Immaculée-Conception

Saint-Ours

450 402-0621

REJOINDRE LES
JEUNES DANS
LEURS MILIEUX DE
VIE, LÀ OÙ ÇA
COMPTE !



Aider sans filtre
pour les jeunes, par les jeunes

Tu as entre 12 et 29 ans ?

Tu côtoies une personne vivant
avec un trouble de santé mentale ?

Tu as besoin de soutien,
d'accompagnement, d'information ?

Le projet Aider sans filtre est ce
qu'il te faut...

Consultez notre site internet

www.levaisseau.dor.org

Aussi... Facebook, Instagram et
Tiktok

STJeunesseAidante

Emmanuelle Lemonde-Crevier
Agente de sensibilisation jeunesse
au 450-743-2300 ou par courriel
projetjeunesse@levaisseau.dor.org





DU LUNDI AU JEUDI DE 8H À 12H
ET DE 13H À 16H
LE VENDREDI DE 8H À 12H

-  Service de Popote roulante (secteur rural MRC Pierre-de-Saurel)
-  Service de transport (résidents de Saint-Ours)
-  Cafés de l'amitié | Dîners de l'amitié
-  Activités culturelles (50 ans et plus)
-  Matinées des enfants (0-5 ans)
-  Salon des Ados (11-17 ans)

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles!
Vous aimez conduire et n'avez aucun antécédent judiciaire, appelez nous!

**MÊME QUELQUES HEURES PAR MOIS PEUVENT
FAIRE TOUTE LA DIFFÉRENCE**

450-785-2875

INFO@CCAEC.CA

2636, RUE IMMACULÉE-CONCEPTION, SAINT-OURS



Garage Essieux-Pro



Garage Essieux-Pro

2589, Immaculée-Conception
Saint-Ours (Qc) J0G 1P0
Tél.: 450 780-8515
450 785-2286
info@essieuxpro.com



**SPÉCIALISTE EN INJECTION
MÉCANIQUE GÉNÉRALE
ÉLECTRO MÉCANIQUE
TECHNICIEN EXPERT**

**NOUS UTILISONS DES PIÈCES
DE REMPLACEMENT
CARQUEST DE HAUTE QUALITÉ**

François Lafond, Propriétaire




**FONDERIE
LAPERLE**



📍 106 Montée de la Basse
Saint-Ours, Québec, J0G 1P0

☎ 450-785-2205

🌐 www.bibby-ste-croix.com



**TRANSPORT
R. LAHAIE
& FILS INC.**
(450)-785-2245



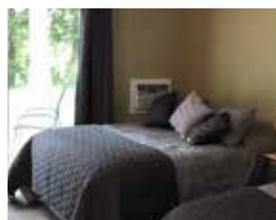
3037 Chemin des Patriotes, St-Ours, Qc
J0G 1P0

EXCAVATION TRANSPORT EN VRAC DÉNEIGEMENT

| | | |
|-------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|
| MICHEL 450-780-5439 | FRANÇOIS 450-746-3791 | DOMINIC 450-746-6611 |
|-------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|

MOTEL ST-OURS

Situé sur le bord du richelieu

Le Motel St-Ours est fier de vous annoncer l'ouverture de son nouveau restaurant de déjeuner, nous vous y offrons de délicieuses et généreuses assiettes à votre goût à des prix compétitifs. Des nouvelles installations pouvant accueillir votre familles ou votre groupes d'amis sont à votre disposition sur réservations.

Heures ouvertures : de 8 h à 11 h et fin de semaine de 8 h à 13 h

2308, chemin des Patriotes, St-Ours, (Qc) J0G 1P0 Tél.: 450 785-2403
www.motelstours.com - motelsaint-ours@hotmail.com

Entreposage Voiliers Richelieu
Division Excavation St-Ours Inc.



Roger Larivière
1910 Chemin des Patriotes
St-Ours, Qué. J0G 1P0

Tél: 450-785-2394
Cell: 450-780-2103
excavst-ours@videotron.ca
www.entreposagevoiliersrichelieu.com

☎ : 514-260-1249 ✉ : danielasantibanez6@gmail.com

Boutique pour animaux



Danielita
Accessoires et nourriture

101 avenue Yamaska, Saint-Denis- Sur-Le-Richelieu

Chiens Chats Oiseaux Rongeurs Poissons

.....
*Tout
pour vous,
près de
chez vous!*
.....



ÉPICERIE | BOUCHERIE | BUFFET | PRÊT À MANGER | ESSENCE | AGENCE SAQ



Grande variété
de **bières importées**
et **québécoises** à
des prix compétitifs!



.....
TOUS LES DIMANCHES - FÈVES AU LARD MAISON, PAINS CHAUDS, BEIGNES AU SIROP

É P I C E R I E

Arpin & Fils

• LES MARCHÉS •
Tradition

Julie Arpin et Stéphane Lantelgne, propriétaires

Heures d'ouverture :

En semaine : de 7 h à 21h

Samedi et dimanche : de 8 h à 21h

2471, chemin des Patriotes
Saint-Ours 450 785-2308







Sonia Dubé

COURTIER IMMOBILIER
RÉSIDENTIEL

450-276-4540

En Toute **TRANSPARENCE**

Vous recherchez une courtière immobilière qui offre un service de proximité et qui vous épaulé dans chacune des étapes de votre transaction, je suis la personne toute désignée !



LES AMIS DU
CRÉPUSCULE 30^{ans}

RE/MAX
// RENAISSANCE

3100, Av. Cusson Bureau, 101,
Saint-Hyacinthe, 450-771-7707





| | |
|---|---|
| <p>ŒUFS DE POULES EN LIBERTÉ BLANCS ET BIOLOGIQUES</p> <p>PRODUITS DU CANARD, MIEL ET FARINES BIOLOGIQUES</p> | <p>PRODUITS BIOLOGIQUES DE L'ÉRABLE, TARTES ET BEIGNES</p> <p>HUILE DE TOURNESOL BIOLOGIQUE</p> |
|---|---|



HEURES D'OUVERTURE DE NOTRE BOUTIQUE
LUNDI AU JEUDI: 8H À 12
VENDREDI ET SAMEDI: 8H À 17H
DIMANCHE: 8H À 12

L'OURS Qui Bouffe

RESTAURANT

450 785-2311

PLOMBERIE
MATHIEU MALO inc.
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL

450.556.0903

RÉNOVATION - SERVICE D'ENTRETIEN
CONSTRUCTION NEUVE - PLANCHER CHAUFFANT

R.B.Q. : 5699-1383-01

Centre jardin des Patriotes
Centre jardin champêtre

Christine Poulin
Technicienne en horticulture diplômée

3053, chemin des Patriotes (route 133)
Saint-Ours (Québec) J0G 1P0

Téléphone : (450) 785-3877
Télécopieur : (450) 785-3876

Courriel: cjpatribotes@live.ca

Guy Laperle
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN INC.

450.785.3203 1.866.785.3203

Services offerts
Chauffage électrique
spa / piscine

résidentiel
commercial

68 ave de la Traverse
St-Ours, J0G 1P0

glelectrique@videotron.ca

Beauté Détente
COIFFURE

Cell:(514) 898-5473

Judi, vendredi 17h à 21h
Samedi 9h à 14h

53 St-Sacrement
St-Ours Qc.
J0G 1P0

Technicienne en Coloration
Produits écologiques, biodégradables et naturels
Lise Couture

ENR. 199452

300 terrains (saisonniers et voyageurs)
Mécanique, pièces, vente et entreposage
Essence régulier, super et diesel

CAMPING + MARINA
Parc Bellerive

1992, chemin des Patriotes
Saint-Ours (QC) J0G 1P0
450 785-2272 (camping et marina)
450 785-5566 (vente, services et entreposage)
campingmarinabellerive.com

Glissade d'eau
Terrains de Pickleball
Piste de BMX

Respect,
disponibilité
et humanité

SALONS
FUNÉRAIRES

*Gilbert
Mandeville
& Fils Ltée*

912, Chemin St-Roch
Sorel-Tracy Qc J3R 3K5
T. 450.743.3607 F. 450.743.3615
www.salonsmandeville.com
g.mandeville@bellnet.ca

Depuis 1927

Gérez vos finances en ligne comme un champion

Services en ligne et mobiles

Faites l'acquisition de produits financiers où que vous soyez et en quelques clics seulement.

desjardins.com/accesd



 Desjardins

Résidence privée avec soins pour aînés

Située sur les rives du Richelieu

Nous avons 34 studios avec salle de bain complète pour la clientèle :

- en perte d'autonomie

- atteinte de déficits cognitifs et d'Alzheimer

- Ménage et lavage de la literie 1x semaine.
- Menu varié, délicieux repas et collations incluses.
- Câble, téléphone et internet.
- Présence de personnel qualifié en tout temps.
- Dispositifs de sécurité.
- Chapelle, loisirs animés.
- Soins à domicile par le CSSS.
- **Infirmière sur place**
- Et plus encore !


UN SITE ENCHANTEUR

Visite sur rendez-vous.

Julie Laberge, directrice : 450-402-0530 poste 110

3252 chemin des Patriotes, Saint-Ours

Courriel : villadesberges@videotron.ca

Site internet : residencevilladesberges.com





Clinique de denturologie et d'implantologie St-Ours



Jacques Grondin, d.d.

Service professionnel et attentionné
Satisfaction assurée

CONSULTATION ET NETTOYAGE
Gratuits sur rendez-vous

- Fabrication et réparation de prothèses dentaires complètes, partielles ou sur implants
- Service à domicile ou en résidence

450-787-2720

Ouverture bientôt!
Voisin du Familiprix
ST-OURS

LE PREMIER PAS VERS UN SOURIRE ÉPOUSTOUFLANT

LIGNE D'INTERVENTION

24H/7

450 746-0303
1 866 APPELLE



LA TRAVERSÉE

CENTRE DE CRISE ET DE PRÉVENTION DU SUICIDE

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS!

- Intervention téléphonique
- Hébergement de crise
- Suivi post-crise
- Groupe de soutien
- Formations
- Ateliers de sensibilisation

MRC De Pierre de Sorel

120, Chemin Sainte-Anne, Sorel-Tracy, QC J3P 1J8

Ligne d'intervention 24/7 : 450 746-0303 - 1 866 APPELLE cpslatraversee.ca

Facebook Suivez-nous sur Facebook

LA PAPERASSE VOUS INTIMIDE ?



Une personne vous aide individuellement. On respecte votre rythme. On prend le temps de comprendre comment on peut vous aider.

50 rue du Roi - suite 110



Remplir un formulaire



Lire ou écrire une lettre



Comprendre une facture



Faire une démarche sur internet



**PRENEZ
RENDEZ-VOUS
450-780-1016**

**GRATUIT
ET
CONFIDENTIEL**



...ou pour tout autre besoin !



VOUS ÊTES TOUCHÉ PAR LA

MALADIE MENTALE D'UN PROCHE ?

conjoint, enfant, parent

Depuis plus de 25 ans, Le Vaisseau d'Or
est là pour vous aider !

Au service des familles de la MRC Pierre-De Saurel



Ne soyez plus jamais seul !



201 rue Robillard,
bureau 210
Sorel-Tracy (Québec)
J3P 8C7
info@levaisseau.org
www.levaisseau.org

450 743-2300

APPRENEZ À COMPOSER AVEC LA MALADIE MENTALE D'UN PROCHE

- Soyez informé
- Sachez comment réagir dans l'immédiat
- Apprenez à aider tout en respectant vos limites
- Améliorez votre relation avec votre proche

SERVICES SPÉCIALISÉS

DISPONIBLES
GRATUITEMENT :

- Interventions psychosociales (Rencontres avec une intervenante)
- Activités d'information
- Activités de formations
- Groupes d'entraide et de soutien
- Mesure de répit

VOUS DÉSIREZ QUE L'ON COMMUNIQUE AVEC VOUS ?

Rendez-vous sur la page d'accueil de notre site internet levaisseau.org remplissez le formulaire de référence en ligne (sans obligation de votre part). Une intervenante vous contactera pour vous offrir nos services.

POUR PLUS D'INFORMATION OU POUR CONSULTER NOTRE CALENDRIER D'ACTIVITÉS

www.levaisseau.org

www.facebook.com/levaisseaudorsoreltracy/

En collaboration avec :

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Est

Québec 

CERTIFIÉ
Réseau
Avant de
Craquer

Vous avez le "Don de nous aider"

Rendez-vous sur notre site, devenez membre ami et soutenez-nous par un don !



VOS PHARMACIENS SONT LÀ POUR VOUS. CONSULTEZ-LES POUR :

- Vaccination
- Surveillance et suivi du traitement médicamenteux
- Mesure de la glycémie, tension artérielle et RNI
- Gestion de la médication sous forme de piluliers
- Transfert d'ordonnances provenant d'une autre pharmacie*

**Vous avez des questions sur vos médicaments et votre santé ?
Venez nous rencontrer.**

**Votre santé est notre priorité.
On est là pour vous.**

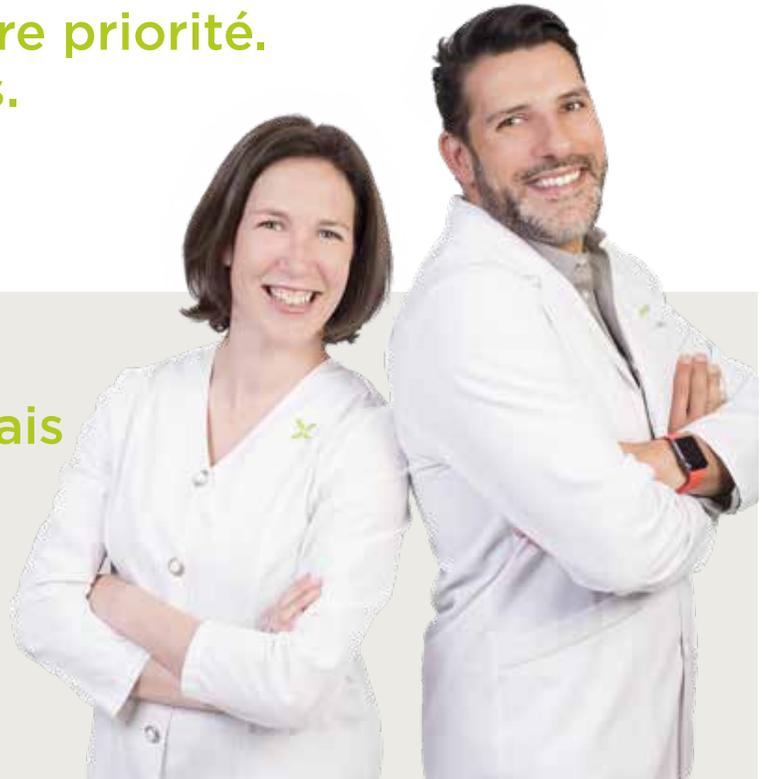
* Certaines conditions s'appliquent.

Caroline Désilets et Philippe Desmarais

688, ch. Des Patriotes
St-Denis-Richelieu
450 787 2077

HEURE D'OUVERTURE :

Lundi au vendredi : 9 h à 20 h
Samedi : 10 h à 17 h



Pharmaciens-propriétaires affiliés à



Les pharmaciens exerçant à cette pharmacie sont seuls responsables des services pharmaceutiques rendus.

Southière Construction inc.
 ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET SPÉCIALISÉ

RBQ 8319 8085-52

www.southiereconstruction.com
 info@southiereconstruction.com

Cell: 450.880.2085
 Fax: 450.785.3334
 Tél.: 450.785.3331

2196, chemin des Patriotes, Saint-Ours (Québec) J0G 1P0

Votre annonce

PUBLIÉ ICI À CHAQUE MOIS!



ENTREPOSAGE DOMESTIQUE

Mini-entrepôts À LOUER

Chauffé, éclairé et sécuritaire
 Au mois ou à l'année
 Toutes grandeurs disponibles

Pour infos : Michel Lussier 514 444 - 2550

PUBLICITÉ CHEF-LIEU
 Information : 450 785-2203 poste 109

| Format | Annuel | Mensuel |
|----------------|--------|---------|
| Carte affaires | 100 \$ | 40 \$ |
| 1/5 page | 175 \$ | 55 \$ |
| 1/2 page | 300 \$ | 80 \$ |
| 1 page | 575 \$ | 105 \$ |

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

JEAN-BERNARD ÉMOND
 Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION
 50, rue du Roi, bureau 100
 Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7
 450 742-3781
 jean-bernard.emond.ric@assnat.qc.ca
 jeanbernardemond.com



Micheline Lamoureux
 massothérapeute

- ☑ Massages suédois
- Détente
- Thérapeutique
- ☑ Kinésithérapie
- ☑ Drainage lymphatique
- ☑ Réflexologie des pieds, oreilles, nez et global (structure)
- ☑ Traitement pour la cellulite (maigrir)
- ☑ Relation d'aide (émotions)
- ☑ Reiki
- ☑ Arrêt de fumer
- ☑ Bio Énergie (balancement d'énergie méridiens)
- ☑ Certificats-cadeaux



Reçu pour assurances
 3148, chemin des Patriotes
 St-Ours QC J0G 1P0

milanours@gmail.com
450 449-9752

Plomberie Denis Descheneaux inc

ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ EN PLOMBERIE

Denis Descheneaux, propriétaire

2022, Chemin des Patriotes, St-Ours, Qc J0G 1P0
 T. 450 785-2232



CLAUDE DUMAS
CONSEILLE RÉNO

RÉNOVATION | SPÉCIALITÉ FINITION

Téléphone : 438 499-7723
 E-mail : cd56metliers@hotmail.ca
 Saint-Ours, J0G 1P0

MARS - AVRIL 2024

LÉGENDE

| DIM | LUN | MAR | MER | JEU | VEN | SAM |
|-----|--|--|--|---|-----|---|
| 24 | 25 | 26 | 27  15H - 17H | 28  16 H - 18H | 29 | 30  9H30-11H30 |
| 31 | 1 | 2 | 3  15H - 17H  | 4  16 H - 18H | 5 | 6  9H30-11H30 |
| 7 | 8  | 9  13H30-15H30 | 10  15H - 17H  | 11  16 H - 18H | 12 | 13  9H30-11H30 |
| 14 | 15 | 16  13H30-15H30 | 17  15H - 17H  | 18  16 H - 18H | 19 | 20  9H30-11H30 |
| 21 | 22 | 23  13H30-15H30 | 24  15H - 17H  | 25  16 H - 18H | 26 | 27  9H30-11H30 |
| 28 | 29  | 30  13H30-15H30 | | | | |



VERSEMENT DE TAXES MUNICIPALES



CONSEIL MUNICIPAL



COMPOST



RECYCLAGE



ORDURES



ENCOMBRANTS



BRANCHES
ATTACHÉES EN PAQUETS



RÉSIDUS VERTS
SACS EN PAPIER, ORANGE
OU TRANSPARENT



BIBLIOTHÈQUE



RÉPERTOIRE

GROUPES SOCIAUX

FADOQ | R. Arcudi et M. Daviault | **450 785-2887**
 Bibliothèque | Lucie Grenier | **450 785-2779**
 Caisse Desjardins Pierre-De Saurel | Pierre Desgranges dir. gén. |
450 746-7000
 Carrefour com. Arc en ciel | Marie-Claude M Gilbert | **450 785-2875**
 Centraide et Fabrique | Éric Coulibaly | **450 785-2223**
 Centre Accès com. Internet | **450 785-2713**
 Cercle des fermières | Marie-Andrée Dupuis | **514 894-0421**
 Centre des services scolaires de Sorel-Tracy | **450 746-3990**
 École Pierre de Saint-Ours | Isabelle Ducharme, Directrice | **450 746-3512**
 Centre Anti-poison | **1 800 463-5060**
 C.L.S.C. Gaston-Bélanger | **450 746-4545**
 Commission protection terr. Agricole | **1 800 361-2090**
 Communication-Québec | **1 800 363-1363**

SERVICES D'URGENCE

Ambulances, Police, Pompiers composez le 911

Pour une urgence nécessitant la présence d'un col bleu de garde, composez le 450-880-1440

SPAD - Société protectrice des animaux de Drummond: | **1 855 472-5700**
 Hôpital Hôtel-Dieu de Sorel | **450 746-6000**
 Député fédéral | Louis Plamondon | **450 742-0479**
 Député provincial | Jean-Bernard Émond | **450 742-3781**
 Service de protection environnement | **1 800 561-1616**
 S.O.S. Violence conjugale | **1 800 363-9010**
 Sûreté du Québec | **450 743-7947** ou **450 310-4141**
 Les Amis du Canal | René Babin | **514 755-3300**
 Métiers d'art de Saint-Ours | Julie Martucci | **450 785-2088**
 M.R.C. de Pierre-De Saurel | Denis Boisvert, dir. gén. | **450 743-2703**
 Office d'habitation St-Ours | Alain Ouellet, concierge
 Ordre Franciscains Séculiers | Micheline Bonnier | **450 785-2238**
 Popote roulante | **450 785-2874**
 Presbytère Saint-Ours | Éric Coulibaly, curé | **450 785-2223**
 Régie Inter-muni. Aqueduc | **450 782-3111**
 Regroup. Littéraire Jeunesse Saint-Ours | Diane Lapointe | **450 402-0545**
 Salon des Ados Carrefour comm. Arc en ciel | Marie-Pier Nault | **579-369-1828**
 Société canadienne des Postes | **450 785-2989**
 Traversier St-Ours/St-Roch | Martin Larivière | **450 785-2173**
 Transport Collectif Carrefour comm. Arc en ciel | **450 785-2874**
 Mémoires de Saint-Ours | Helen Jackson | **450 785-5699**

CLUB D'ÉTÉ DE SAINT-OURS

**TU CHERCHES
ENCORE UN
EMPLOI POUR
L'ÉTÉ?
VIENS T'AMUSER
AVEC NOUS!**

ÉCRIS-NOUS DIRECTEMENT SUR
LE SITE :



Ville de Saint-Ours

